

Prévoir l'accroissement du nombre des personnes âgées, anticiper ses conséquences

Comptes rendus de deux Cafés de la statistique



Jean-François Royer
SFdS

Chacun sait que le nombre et la part des personnes âgées vont augmenter dans de nombreux pays, dont la France. L'ampleur de cet accroissement est évalué par les projections démographiques de façon convaincante. Pour en anticiper les conséquences, il faut recourir à d'autres hypothèses : hypothèses économiques, lorsqu'il s'agit du financement des retraites ; hypothèses sanitaires et sociales, lorsqu'il s'agit du risque de dépendance. On est alors beaucoup plus loin du consensus.

Deux Cafés de la Statistique se sont tenus sur ce thème en janvier et février 2014 à Paris : l'un sur « L'avenir des retraites », avec Didier Blanchet (Insee) et Antoine Bozio (École d'économie de Paris), l'autre sur « Dépendance et vieillissement », avec Alain Colvez (Inserm). Les comptes rendus détaillés sont disponibles sur le site de la SFdS [1], [2].

En France en 2060, le nombre des personnes de 60 ans ou plus aura été multiplié par 1,8 par rapport à sa valeur de 2007, le nombre des personnes de 75 ans ou plus aura été multiplié par 2,3. Ces chiffres sont tirés des dernières projections démographiques de l'Insee [3]. Ces projections reposent sur plusieurs hypothèses, dont celle selon laquelle le progrès de l'espérance de vie va se poursuivre ; leurs résultats sont assez convaincants pour les prendre comme base de nos raisonnements. Même si l'espérance de vie cessait de croître, l'accroissement du nombre des plus de 60 ans serait encore important.

Pour en apprécier les conséquences sur les régimes de retraite, dont les ressources viennent essentiellement des actifs, on calcule un simple ratio « nombre de personnes de 60 ans ou plus / nombre de personnes de 20 à 59 ans » (figure 1 ci-dessous). Plus ce ratio est élevé, plus les retraites sont difficiles à financer. Un tiers de l'augmentation de ce ratio d'ici 2060 provient de la fin des effets du « baby-boom » que la France a connu après la guerre de 1939-1945, un tiers provient de la montée en régime des hausses d'espérance de vie passées, et c'est seulement le dernier tiers qui dépend des hausses futures de l'espérance de vie.

De telles projections démographiques, jointes à des hypothèses sur la croissance économique, sont à la base des scénarios élaborés régulièrement par le Conseil d'orientation des retraites (COR). Les derniers scénarios publiés par le COR en décembre 2012 ont été considérés comme rassurants par certains : dans le scénario « médian », le déficit des régimes de retraites et le poids des retraites dans le produit intérieur brut seraient en 2060 un peu inférieurs à ce qu'ils sont aujourd'hui. Mais ce résultat relativement optimiste est très sensible aux hypothèses économiques faites sur l'évolution du chômage et de la productivité [4].

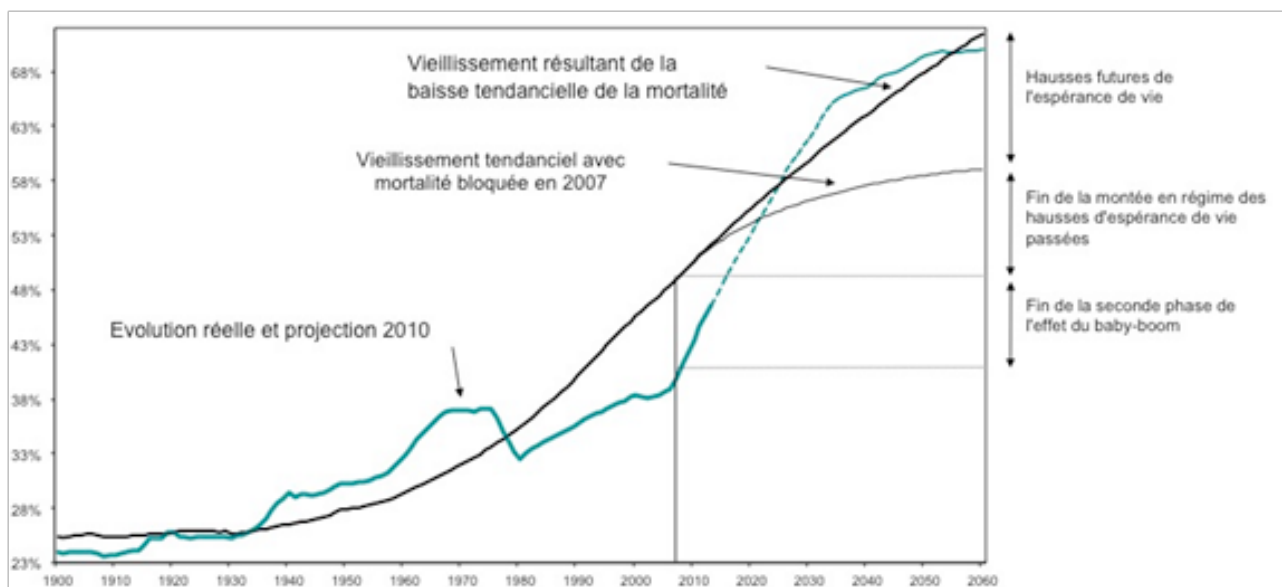


Figure 1. Ratio des 60 ans et plus aux 20-59 ans, en %

Lecture : En 2010, il y avait 39 personnes de plus de 60 ans pour 100 personnes âgées de 20 à 59 ans. Dans une population où le vieillissement n'aurait dépendu que de la baisse de la mortalité, ce ratio aurait été de 48,5 %.

Source [1]

Financer les retraites n'est pas le seul défi que l'accroissement du nombre des personnes âgées pose à la société. Il faut aussi prendre en compte leur état de santé. Un certain nombre d'entre elles doivent faire face à des handicaps chroniques, qui dans certains cas les rendent dépendantes. On peut retenir six dimensions pour la reconnaissance des incapacités et des handicaps :

- la mobilité physique dans l'environnement de la personne (du lit à l'espace social) ;
- l'indépendance physique pour les actes élémentaires de la vie courante (s'habiller, se laver sans l'aide d'un tiers) ;
- les occupations, les activités socialement valorisantes ;
- l'intégration sociale ;
- la suffisance économique ;
- l'orientation dans le temps et dans l'espace.

Cette conceptualisation permet de désigner les personnes qui ont besoin d'être aidées. Elle est à la base des grilles utilisées pour affecter les personnes à des groupes homogènes, que ce soit pour attribuer des aides publiques comme l'APA « Allocation personnalisée d'autonomie », ou pour des enquêtes statistiques visant à cerner les effectifs en cause. La dernière enquête en date, en France, est l'enquête « Handicap-Santé » de 2007-2009 : cette enquête complexe associe plusieurs modes de collecte et comprend un appariement avec les données de l'assurance-maladie [5]. Grâce à de telles enquêtes, on peut chiffrer la prévalence de certaines incapacités à divers âges et en déduire une « espérance de vie sans incapacité », ou « espérance de vie en bonne santé », sans doute le meilleur concept pour rendre compte de l'état sanitaire d'une population [6]. Eurostat publie désormais annuellement les espérances de vie en bonne santé pour tous les pays de l'Union Européenne en utilisant une enquête européenne harmonisée [7]. Toutes ces évaluations restent fragiles, et l'évolution temporelle ne fait pas consensus. Les pessimistes soutiennent que les années de vie supplémentaires sont autant d'années d'incapacité ; les optimistes au contraire estiment qu'on va faire reculer les incapacités. Arbitrer entre ces thèses est un enjeu important pour le système d'observation, s'il veut aider les pouvoirs publics à bien anticiper les conséquences du vieillissement.

Espérance de vie avec et sans incapacité à 65 ans, selon quatre indicateurs d'incapacité en 2008

en années

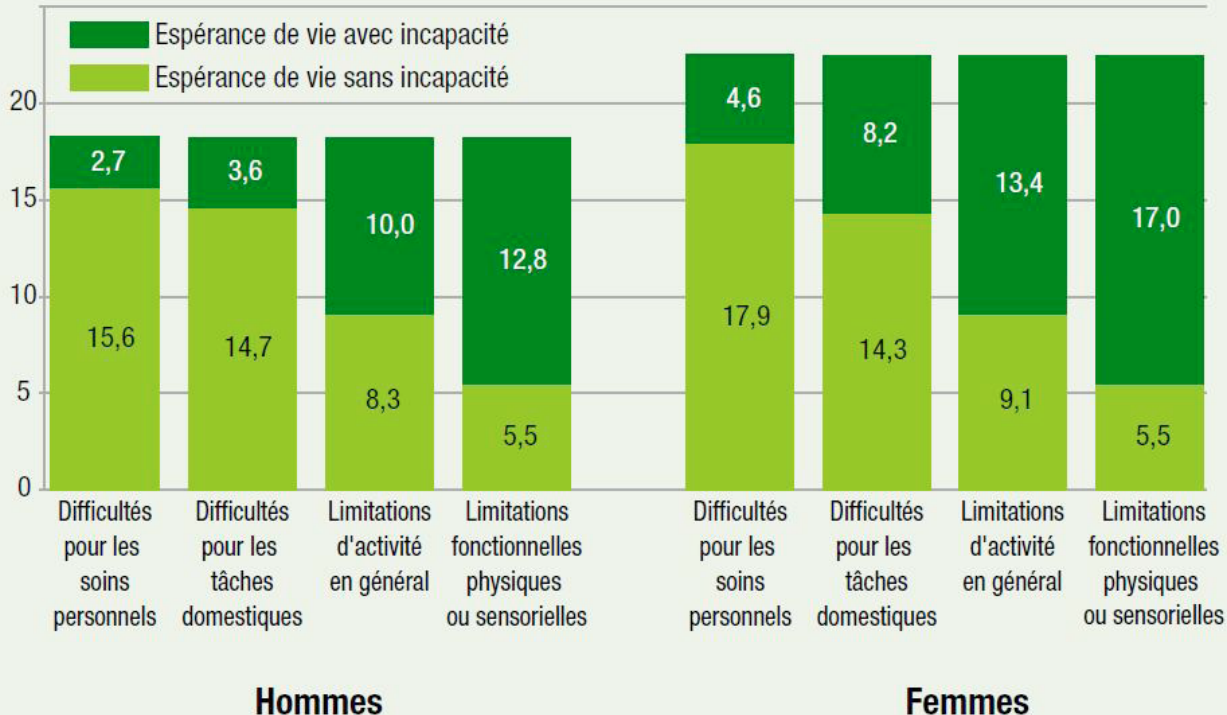


Figure 2. Espérances de vie en France métropolitaine (population des ménages ordinaires)
Lecture : L'espérance de vie des femmes à 65 ans est de 22,5 ans ; leur espérance de vie sans limitation d'activité est de 9,1 ans

Source [6] - Enquête Handicap-Santé 2008

Références

- [1] Compte rendu du Café de la statistique du 14 janvier 2014 « L'avenir des retraites » : <http://www.sfds.asso.fr/ressource.php?fct=ddoc&i=1673>
- [2] Compte rendu du Café de la statistique du 12 février 2014 « Dépendance et vieillissement » : <http://www.sfds.asso.fr/ressource.php?fct=ddoc&i=1743>
- [3] « Projections de la population à l'horizon 2060 – Un tiers de la population âgé de plus de 60 ans » Nathalie Blanpain, Olivier Chardon - Insee Première n°1320 Octobre 2010
- [4] « Retraites : vers l'équilibre en longue période ? » Didier Blanchet – Les notes de l'Institut des politiques publiques n°3 – Février 2013
- [5] « L'enquête Handicap-santé : présentation générale » Gérard Bouvier – Document de travail F1109 – Direction des statistiques démographiques et sociales – Insee
- [6] « L'état de santé de la population en France » Sandrine Danet - Études et Résultats n° 805 – juin 2012 – Drees
- [7] « Les espérances de vie en bonne santé des Européens » Jean-Marie Robine, Emmanuelle Cambois – Population et Sociétés n°499 – Avril 2013 - Ined